

ECHOS DE LA COMMUNE



EN 2023,
GRAINES DE PAIX
CULTIVONS LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

*Meilleurs
Voeux*

*Le maire, le conseil municipal,
les agents de la commune de
Nurieux-Volognat
vous souhaitent une année 2023
emplie de paix, de bonheur, de sérénité,
de respect et... de solidarité !*



HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE

ET

AGENCE POSTALE
COMMUNALE



Lundi, Mardi, Jeudi	13h45 / 17h00
Mercredi	09h00 / 12h00 13h30 / 17h00
Vendredi	13h00 / 16h00

☎ : 04.74.76.00.64 – 📠 : 04.74.76.16.70
Mail : nurieux.volognat@wanadoo.fr
Site Internet : www.nurieux-volognat.fr

Madame le maire reçoit tous les jours sur rendez-vous

VOTRE MAIRE

Mes chers concitoyennes et concitoyens, Chers amis,

La cérémonie des vœux 2023 s'est déroulée le vendredi 6 janvier : certains n'ont pas pu participer aussi je vous fais part du discours tenu ce jour-là.

« Nous nous retrouvons donc ensemble, avec l'équipe municipale, les agents communaux pour vous souhaiter une année 2023 **emplie de paix, de bonheur, de sérénité, de respect et... de solidarité.**

Tous ces souhaits sont à cultiver, aussi semons les graines de paix pour récolter le bien vivre ensemble.

La paix est fragile

Depuis le 24 février 2022 l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine est l'une des plus graves violations de l'ordre de sécurité européen depuis des décennies. Par cette décision, la Russie bafoue le droit international et en particulier la Charte des Nations unies.

En France, aujourd'hui, plus que jamais, il faut se battre pour la sécurité quotidienne de nos concitoyens contre **les extrémismes sanguinaires et les populismes dangereux.**

Je remercie les forces de l'ordre, les pompiers qui nous protègent au risque de leurs vies.

Une fois, les graines de la paix semées, soyons vigilants et **cultivons la solidarité** dans une petite commune comme la nôtre (1000 habitants) il devrait être facile de s'entraider au lieu de se gâcher la vie pour des problèmes de voisinage ou de ne s'attacher qu'à son avantage particulier pour rechercher du profit.

Nous sommes trop souvent confrontés à l'individualisme.

C'est ainsi que le **respect** intervient car il constitue **l'un des fondements de la paix sociale et suppose un partage des valeurs.**

Paix, solidarité, respect sont donc des graines à cultiver pour retrouver la **sérénité et accéder au bonheur souhaité pour tous en 2023.**

Ainsi, votre conseil municipal pourra se consacrer pleinement aux missions pour lesquelles vous nous avez élus.

Votre conseil municipal a bien travaillé en 2022. Vous pourrez découvrir ses actions dans les rubriques travaux, communication, de ce bulletin.

Mais il me semble important de revenir sur certains points :

Développement durable

- **Les hausses annoncées en électricité, gaz nous ont déjà conduits à plus d'attention.** Les températures dans les locaux communaux sont réglées à distance (température coupée en dehors des horaires de présence, pendant les vacances scolaires).
- Nous avons diminué les illuminations, (en nombre et en temps) et étudierons les moyens de diminuer nos dépenses en éclairage public.
- Les alertes sécheresse nous ont appris à économiser l'eau notamment pour le fleurissement.
- Le nettoyage de printemps du 2 avril 2022, malgré les suggestions du conseil municipal enfants (d'ailleurs absent ce jour-là), n'a réuni qu'une dizaine de participants.
- Les économies d'énergie demanderont **un effort collectif à assumer par la mairie, les associations, et tous.**

Sport

- Au regard de sa population, Nurieux-Volognat possède quelques équipements sportifs que bien des communes nous envient : cour de l'école aménagée (basket, foot), petite course d'orientation, city-stade, tennis, terrains de foot, (le terrain d'honneur a été refait cette année) chemins de randonnées (entretenus par l'association pédestre des Monts Berthiard, merci à eux), chacun a le loisir d'en profiter.
- Une prévision au budget, permettra la clôture du parc pour la sécurité, un pum track pour les plus jeunes qui sera placé vers le tennis et une réfection du terrain d'entraînement au stade de foot.
- Concernant tous ces espaces, il faut saluer ici l'engagement, l'efficacité et la bienveillance de nos agents municipaux face aux incivilités, certes moins nombreuses depuis la mise en place des caméras, mais, quand un filet de basket ne dure qu'une quinzaine de jours... il est facile d'imaginer que la mairie tarde à les remplacer et je demande aux parents de sensibiliser leurs enfants sur le coût de ces malveillances que tous les habitants paient.

Culture

- La bibliothèque communale, s'est réinventée. Merci aux bénévoles de la bibliothèque qui ont su le faire tout en maintenant l'ouverture au public et l'accueil des classes.
- A l'initiative de Jean Michel BELLOUZE, directeur du conservatoire de musique Culture, notre intervenant musique, durant l'année scolaire passée, une audition de guitare classique a été programmée le 24 juin 2022 à l'église de Volognat.

Nous étions cinq habitants hormis les musiciens et leurs familles.

Au vu du peu de participants au concert, faut-il continuer de favoriser l'instruction musicale non obligatoire pour la commune ? Sachant que la commune investissait (4 000 € par an) pour initier les enfants à la musique.

Cette année aucun professeur n'a accepté d'enseigner la musique 2h30 par semaine à notre tarif, 30 € de l'heure, plus frais de transport.

Patrimoine

- **Une promenade** a été créée par des conseillères pour découvrir ou redécouvrir le petit patrimoine de notre commune. Elle est consultable sur notre site internet.
Fontaines, lavoirs, croix, édifices publics ou privés, témoignent du travail et de la vie des hommes et des femmes qui les ont pensés et construits.
Vous pourrez emprunter les sentiers de randonnées ou vous balader tranquillement dans les rues de la commune.
- **Un livre** réédité en 2022 par Raymond BERGERET retrace l'histoire de Nurieux-Volognat à travers des projets industriels, des hommes, qui ont façonné le village et les paysages depuis le début du 20^{ème} siècle. Merci à Monsieur BERGERET de s'être intéressé à notre commune.

Voirie

Le programme 2022 a satisfait bon nombre d'habitants.

D'après les priorités définies par un spécialiste et tenant compte de la densité de circulation et du type de véhicules qui les fréquentent, en 2023 le programme est le suivant :

- Volognat : Tour de l'Eglise (plan et bornage fait par un géomètre expert).
- Crépiat : Chemin de la Loye, un rétrécissement et un panneau lumineux pour sensibiliser au danger sur la rue de la Fontaine RD11 , route fréquentée allant à Heyriat
- Nurieux : Trottoir du chemin des Grands Vergers (à revoir)
Chemin de la Tour pour l'accès au réservoir à étudier (chemin de desserte communale avec une emprise publique, un bornage sera nécessaire)

Finances

Malgré les contraintes drastiques imposées par l'État, mais grâce à une gestion rigoureuse et maîtrisée du budget, nous avons pu réaliser :

- **Chapelle** : dépenses 341 089 € (pour la première tranche) sur 1 366 552 €.
Subventions reçues DRAC, DSIL, Etat, Département Ain au total 133 968 €
D'autres subventions sont attendues HBA, Région DRAC, DSIL Etat et Département
- **Travaux plantation et entretien forêt** : 37 294 € (l'entretien et les plantations des parcelles boisées coûtent cher. C'est pourquoi la commune achète quand elle le peut pour garantir le paysage forestier)
- **Ancienne poste** : 263 311 €
Subventions attendues Région et LEADER 171 564 €
- **Voirie** : 256 124 €
Sans subvention malheureusement
- **Toitures 3 lavoirs** : 23 455 €
Subvention 5 864 € Département Ain
- **Ecole** : portails pour sécurisation 5 665 € (on attend la subvention sur les tableaux numériques)
- **Terrains** : acquisitions frais de notaire : dépenses 13 972 €

2023 sera une année compliquée, les hausses annoncées (fois 3) en électricité et gaz nous contraindront à limiter nos réalisations.

Imaginez il est prévu que le chauffage de l'école atteigne 40 000 € !

Enfin,

Je remercie sincèrement l'équipe municipale qui agit pour l'intérêt général et tous les agents qui l'accompagnent avec professionnalisme et serviabilité.

Pour conclure,

Ce soir, j'ai une pensée particulière pour les familles qui ont perdu des proches, les malades, les personnes seules ou dans le besoin.

Je vous souhaite, en mon nom et celui de mes collègues, à toutes et tous, une excellente année 2023, une bonne santé, le bonheur, la prospérité et de vivre dans un pays fidèle à sa devise « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Très bonne année 2023 »

Sentiments dévoués,

Votre Maire,
Arlette BERGER



ÉTAT CIVIL 2022

📍 NAISSANCES 📍

17.01.2022 TOTARO Lilly
05.04.2022 DUCLOUD Lisa
08.06.2022 SUDAN Céleste
12.08.2022 FARRAT Alan
31.10.2022 CAILLET Théo
04.11.2022 HAMILTON Frankie
17.12.2022 GRASSET Martin



📍 MARIAGES 📍



04.06.2022 JACQUIOT Jérémie
et FRESNE Elodie
11.06.2022 IARUSSI Pascal
et MATANZA Maria

📍 DÉCÈS 📍

04.01.2022 COTTET Jean-Michaël
14.02.2022 ADAM Annette
26.03.2022 TOMÉ Joaquim
02.04.2022 BOUILLON Paulette
04.07.2022 PERNET (née CHHIBA) Sapna
23.08.2022 BIRRA VILA FLOR Pedro
03.10.2022 MICHEL (née LEMAÎTRE) Brigitte
27.11.2022 CÉSAR Jean Claude
18.12.2022 GONTIER (née STÖCKLI) Fernande



ÉCOLE

🔗 INSCRIPTION ÉCOLE – RENTRÉE 2023/2024 🔗

A l'attention des parents des enfants nés en 2020 et des nouveaux arrivants

Inscription en mairie du 1^{er} février au 28 avril 2023

Prendre rendez-vous avec le secrétariat de mairie ou envoyer par mail à nurieux.volognat@wanadoo.fr :

- les coordonnées complètes du père et de la mère (nom, prénom, adresse postale, n° de téléphone fixe et portable et travail, adresse mail),
- adresse de l'enfant si parents séparés/divorcés,
- la copie intégrale du livret de famille,
- la copie d'un justificatif de domicile,
- la copie d'une pièce d'identité d'un parent,
- la copie du carnet de santé (pages vaccins et maladies infantiles),
- une attestation CAF,
- préciser si l'enfant ira à la cantine et/ou périscolaires et s'il prendra le transport scolaire.



Puis admission à l'école de Nurieux-Volognat

Contactez l'école, Mme BOULMÉ (directrice) les vendredis, avant tout déplacement puis se présenter à l'école avec votre enfant.

Se munir :

- du certificat d'inscription délivré par la mairie,
- du livret de famille,
- du carnet de santé de l'enfant.

La garderie, à partir de 07h20 jusqu'à 18h30, la cantine et le mercredi matin de 07h30 à 12h30 apportent une aide aux parents contre une rémunération très raisonnable. **Il faut savoir que les communes de Ceignes, Serrières et Leyssard et Nurieux-Volognat, participent aux frais de l'école à proportion du nombre d'élèves habitants leurs communes. Ces communes atténuent donc la rémunération demandée aux parents.**

Merci à l'équipe enseignante et aux agents pour leur engagement.

Les 8 permis de construire déposés (sur 33 logements) sensibiliseront je l'espère l'éducation nationale pour maintenir l'effectif. Quand le lotissement « Domaine de la Crozette » sera complet, viendra le lotissement communal chemin de la Tour, classé en secteur d'urbanisation futur validé au PLUIH en décembre 2019.

«»«»«»«»«»«»«»«»«»«»«»«»«»«»«»

🔗 PÉRISCOLAIRE MERCREDI MATIN – ACTIVITÉ NOËL 🔗



TRAVAUX

📍 FOUR CRÉPIAT 📍

Les façades enduites, la couverture en lauzes nous donnent un rendu de très haut niveau.



📍 LAVOIRS 📍



Les toitures des lavoirs de Vers, Mornay et Volognat sont rénovés.

Lavoir de Mornay

📍 CHAPELLE DE MORNAY 📍

Travaux de charpente, couverture sont terminés sur la flèche, et sur le beffroi.

Le paratonnerre et les descentes sont posés, de même que l'abat-sons.

Les travaux sur site reprendront dès réception des laves.



📍 ANCIENNE POSTE 📍

Tous les travaux sont terminés, l'agencement des locaux est fonctionnel.

Une visite avec des professionnels de santé sera programmée en janvier.

📍 VOIRIE 📍

Ont été repris la Route de Vers, le lotissement les Peupliers, le Chemin de la Combelle à Crépiat, le Chemin de la Fontaine Durand à Berthiand, le Chemin des Grands Jardins à Volognat.

Malheureusement ces travaux ont provoqué des réclamations.

📍 PARC DE LA SALLE DES FÊTES 📍



Comme vous avez pu le constater, le bostryche s'est attaqué aux arbres du parc.

Malheureusement un arbre atteint contamine rapidement les autres arbres qui l'entourent.

L'évacuation rapide des arbres endommagés est le seul remède efficace contre le bostryche et malheureusement, nous devons abattre plusieurs arbres de ce beau parc.

Vous avez pu voir l'effet dévastateur sur le paysage aux alentours.

Nous demandons à tous les propriétaires forestiers de prendre toutes dispositions pour faire abattre les bois malades.

C'est la seule solution pour lutter contre ce fléau et éviter la désastreuse transformation de nos forêts.



MANIFESTATIONS 2022

🌀 CONCOURS DE PÉTANQUE DU FOOT – 17 SEPTEMBRE 🌀

32 face à face et 59 triplètes : une belle réussite.

🌀 CONCERT FESTIV'AIN 2022 – 18 SEPTEMBRE 🌀

Un concert exceptionnel proposé par Festiv'Ain a eu lieu le dimanche 18 septembre à l'église de VOLOGNAT, deux artistes de renommée internationale, Shoko GAMO et Ann LEPAGE nous ont procuré beaucoup de bonheur.

Je remercie Geneviève et André MICHOUX, qui malgré un manque de spectateurs nous proposeront encore des concerts.



🌀 COMMÉMORATION – 11 NOVEMBRE 🌀



Les enfants de l'école et du collège ont activement participé.

Monument aux Morts de Mornay

🌀 SORTIE ANNUELLE DU CLUB DES AÎNÉS – 06 OCTOBRE 🌀

Voyage dans la Drôme pour 53 personnes, dont 26 issues des communes voisines.
Une très belle journée appréciée de tous.

🌀 VENTE DE SAUCISSON DU FOOT – 19 NOVEMBRE 🌀

1 230 saucissons vendus, dont 830 en précommandes et 400 en porte à porte.

🌀 REPAS DES AÎNÉS – 03 DÉCEMBRE 🌀

Environ 70 personnes se sont retrouvées au TAM TAM'S pour partager le repas du midi. Une vingtaine d'entre elles ont ensuite terminé la journée à la salle des fêtes autour de divers jeux de société.



COMMUNICATION

Afin de faire circuler les informations, la commune utilise plusieurs moyens comme :

Site Internet :
www.nurieux-volognat.fr

 Facebook :
www.facebook.com/profile.php?id=100087874261855

Panneaux lumineux :
Situés vers le Tam Tam's

Panneaux d'affichages :

- Berthiand : ancien pèse-lait vers la croix
- Crépiat : sous le lavoir
- Mornay : sous le lavoir
- Nurieux : sous l'avancée de toit à côté de la salle des fêtes et à l'ancienne poste
- Vers : vers la boîte aux lettres jaune
- Volognat : sous l'abri à côté de l'ancienne école

Panneau Pocket :

Outil très simple qui sert à tenir informés en temps réel les citoyens de l'actualité de la commune au quotidien et alerter en cas de risques majeurs. Cette solution est gratuite pour les habitants, sans récolte de données personnelles et sans publicité. PanneauPocket est disponible sur tous les téléphone Android et Apple. Pour l'obtenir, il vous suffit de vous rendre sur votre store (PlayStore, AppStore ou AppGallery) et de lancer le téléchargement de l'application.



CALENDRIER MANIFESTATIONS 2023

MOIS	JOURS	THEMES	ORGANISES PAR	LIEUX
Février	V-24 S-25	Vente de diots Théâtre Bons Copains	Vétérans du FCNV Lire à Nurieux-Volognat	Stade Salle des fêtes
Mars	S-04 S-11	Vente de pizzas Boum des enfants	Société de Chasse de Mornay Sou des Écoles	Cabane de chasse Salle des fêtes
Avril	S-22 D-23	Théâtre Troupe de Maillat Vente de gaufres	Lire à Nurieux-Volognat Amis de Mornay, Vers, Berthiand	Salle des fêtes Vers
Mai	L-8 S-13	Commémoration 1945 Pétanque	Mairie Vétérans du FCNV	Monument à Volognat Stade
Juin	S-24	Fête de la Saint-Pierre et grand prix de Mornay	Associations communales / Mairie	Croix de Buzin à Mornay
Juillet	S-01 J-13	Kermesse Feu d'artifice	Sou des École Mairie / ASINV	Salle des fêtes Stade
Août	-	-		
Septembre	S-16	Pétanque	ASINV	Stade
Octobre	-	-	-	-
Novembre	S-11 V-17 S-18	Commémoration 1918 à 11h Beujolais nouveau Loto (à confirmer)	Mairie Vétérans du FCNV Lire à Nurieux-Volognat	Mornay Salle des fêtes Salle des fêtes
Décembre	S-2 S-8 S-23	Repas des aînés Visite du Père-Noël Vente d'huîtres	Mairie Sou des Écoles ASINV	Salle des fêtes Salle des fêtes Stade



EXPRESSION LISTE MINORITAIRE

« Madame, Monsieur,

Après deux ans d'annulation à cause de la pandémie, les cérémonies des vœux ont repris cette année dans la majorité des Communes.

C'est ainsi qu'une centaine d'habitants s'est retrouvée à la salle des fêtes le 06 Janvier où Mme le Maire Arlette BERGER a présenté ses vœux et ceux de son Conseil Municipal. Je m'y associe bien volontiers, en vous souhaitant le meilleur pour vous et vos familles, plus particulièrement une très bonne santé qui nous permette de laisser derrière nous ces deux années qui ont fortement perturbé notre vie de tous les jours.

Je voudrais évoquer le rapport de l'INSEE, qui chaque année établit les tableaux de population pour chaque commune et les publie en fin d'année. Nous sommes donc 1008 habitants, population légale prise en compte, et si l'on rajoute ceux comptés à part (étudiants,), 1035 habitants pour la population totale. Les chiffres sont en baisse sensible, rapportés à 2009, ils s'établissaient respectivement à 1073 et 1104. Cette situation a aussi un effet indirect, le vieillissement de la population, la tranche d'âge 60 à 74 ans représentait 10,7 % en 2009, elle atteint pratiquement 20 % aujourd'hui.

Il me semble important que des jeunes ménages s'installent rapidement dans notre Commune, non seulement pour apporter du dynamisme dans la vie associative par exemple, mais aussi pour garantir les effectifs de l'école et maintenir nos 4 classes. La viabilisation du lotissement de la Crozette va dans ce sens, mais il faudra anticiper pour que d'autres projets se mettent en oeuvre rapidement compte tenu des lourdeurs administratives avant leur réalisation.

En ce début 2023, une agitation sociale importante semble se mettre en place et nous laisse prévoir des semaines difficiles. Chacun est libre de s'exprimer et de manifester, je souhaite que la liberté de tous soit respectée et que le bon sens fera que l'intérêt général soit préservé.

Mais parce que le Covid ne nous a pas quitté, que le virus circule toujours même si les médias l'oublie en fonction de l'actualité, nos soignants restent vigilants et font un travail formidable dans des conditions souvent difficiles, prenez bien soin de vous.

Cordialement.

Michel Genoux, Maire-Honoraire de Nurieux-Volognat, conseiller municipal »

Texte et signature transmis et retranscrits intégralement

~ ~ ~ ~ ~

Article 24 règlement : Bulletin d'information générale

1. a) Principe

L'article L 2121-27-1 du CGCT) dispose : « Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale **sur les réalisations et la gestion du conseil municipal**, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur. » Au 1^{er} mars, ce seuil sera de 1 000 habitants. Ainsi le bulletin d'information comprendra un espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité et ce dans les conditions suivantes :

1/15^e de l'espace total de la publication, sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, sera réservé à la minorité : 1 conseiller sur un conseil municipal de 15 membres.

1. b) Modalité pratique

Le maire ou la personne désignée par lui se charge de prévenir le groupe représenté au sein du conseil municipal au moins 5 jours avant la date limite de dépôt en mairie des textes pour le journal municipal.

1. c) Responsabilité

Le maire est le directeur de la publication. La règle qui fait du directeur de publication l'auteur principal du délit commis par voie de presse est impérative. Elle signifie que le responsable de la publication a un devoir absolu de contrôle et de vérification qui, s'il n'est pas assuré dans sa plénitude, implique l'existence d'une faute d'une négligence ou d'une volonté de nuire. Par conséquent, le maire, directeur de la publication, se réserve le droit, le cas échéant, lorsque le **texte proposé par le groupe minoritaire, est susceptible de comporter des mensonges, des manipulations et allégations à caractère injurieux ou diffamatoire, d'en refuser la publication. Dans ce cas, le groupe en sera immédiatement avisé.**

CIVISME ET SAVOIR-VIVRE

DÉCHETS



Les conteneurs doivent être déposés au point de collecte le mardi soir et rentrés le mercredi. Privilégions le tri sélectif.

Lorsque les containers sont pleins, merci de repartir avec vos déchets et de ne pas les déposer à côté des containers.

RAPPEL : Les containers situés à la mairie sont réservés seulement pour la mairie et la salle des fêtes.

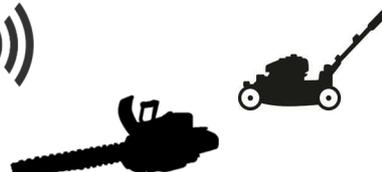
BRUITS

Respectons les horaires (arrêté municipal du 1^{er} juillet 2020).

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h00

Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h



ANIMAUX



Évitons la divagation des animaux (Art. 622-2 du Code Pénal).

Ramassons leurs déjections !

Le pré attenant au chemin piéton, Eugène DALY, est privé : **Déjections interdites**

TRAVAUX

Déclarons nos projets de travaux en mairie.

Le service urbanisme est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Encore trop de travaux faits sans demande !



ENTRETIEN DES HAIES



Les haies peuvent gêner la visibilité des conducteurs et les déplacements des piétons ou des personnes à mobilité réduite. Merci de porter attention à la sécurité des autres.

(Art. R116.2.5 au Code de la Voirie routière)

L'écobuage est interdit (arrêté préfectoral du 03.07.2017)

INFOS DIVERSES

🔗 DÉCHETTERIE IZERNORE 🔗

La déchetterie, compétence Haut-Bugey Agglomération, est un espace aménagé, gardé et clôturé conçu pour permettre aux usagers d'effectuer eux-mêmes le tri de leurs déchets en les déposant dans des bennes et conteneurs. La présence d'un gardien favorise un tri de qualité. Ce service est gratuit.

Quels objets sont collectés ?

Pneumatiques, ferrailles, déchets d'ameublement, bouteilles en verre ou en plastique, vêtements, huiles moteur, piles usagées ou batteries, gravats, déchets électroniques et électroménagers, déchets verts (sauf professionnels), cartons. Les déchets ménagers spéciaux sont également acceptés (sauf professionnels) : peintures, colles, vernis solvants, bombes aérosols, produits phytosanitaires, radiographies, déchets d'éclairage, huiles alimentaires.

HIVER (du 01.11.2022 au 31.03.2023) :

Du lundi au jeudi : 14h – 17h30

Vendredi et samedi : 09h – 12h et 14h – 17h30

Fermée les dimanches et jours fériés.

ÉTÉ (du 01.04.2023 au 31.10.2023) :

Du lundi au jeudi : 14h – 19h30

Vendredi et samedi : 09h – 12h et 14h – 19h30

Fermée les dimanches et jours fériés.



ZI Sur Champagne – Route de Champ Biolay – 01580 IZERNORE – 04 74 75 05 26

Site Internet : www.hautbugey-agglomeration.fr/dechetteries.html

GAZ INVISIBLE ET INODORE, LE MONOXYDE DE CARBONE PEUT ÊTRE MORTEL



POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS



Tous les ans, faites vérifier
vos appareils de chauffage et
chaudière par un professionnel.



N'utilisez jamais
vos appareils de cuisson
pour vous chauffer.



PLUS D'INFOS
auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr